

diens par le professeur Galbraith à un comité de l'autre endroit hier, n'est pas facile à réaliser au Canada. Il a fait remarquer qu'aux États-Unis, il est possible par une seule loi du Congrès d'établir un système de contrôles pour résoudre plus efficacement le problème de l'inflation. Nous savons que telle n'est pas la situation dans notre pays.

Ce dont le président du Conseil économique parlait l'autre jour dans la déclaration contenue dans son sixième exposé annuel portait, principalement, selon moi, sur un avenir plutôt lointain que proche. En tout cas, il faut se rappeler que le Conseil économique ne représente pas qu'un seul élément du pays. Il représente le patronat, il représente le monde ouvrier, il représente l'agriculture, il représente le spécialiste, il représente l'économiste, il représente le corps enseignant. En d'autres termes, c'est un organisme qui doit composer assez souvent pour en arriver à ses conclusions. Si le sénateur Choquette est rassuré par la déclaration du président du Conseil économique, je lui demanderais de lire la déclaration faite l'autre jour par le gouverneur de la Banque du Canada. Certaines des observations de M. Rasminsky, si on les compare à celles du président du Conseil économique, démontrent bien que l'orientation générale du gouvernement, dans les circonstances, mérite d'être appuyée, mérite peut-être une meilleure cote que celle qu'on accorde parfois aux politiques du gouvernement.

Le gouvernement ne s'est pas appuyé uniquement sur les travaux de ladite Commission. Il a aussi, avec le concours de la Banque du Canada, établi des politiques monétaires pour resserrer le crédit. Afin de bien montrer les résultats heureux de cette politique monétaire de restriction, rappelons qu'en mai 1969, alors que ces politiques étaient en vigueur depuis environ six mois, les liquidités des banques, fonds dont elles se servent pour accroître leurs prêts, avaient été réduits de plus de trois quarts de milliard, et le rapport de leurs liquidités à l'ensemble de leur avoir était passé de 32½ p. 100 à 28 p. 100, niveau très bas si l'on examine le passé.

Et quel a été le résultat des dépenses du gouvernement? Au cours de la période de douze mois terminée en septembre 1968, l'ensemble des besoins en espèces du gouvernement, abstraction faite du fonds des changes, étaient de 1,200 millions; dans les douze mois terminés en septembre 1969, les disponibilités en espèces approchaient les 100 millions de

dollars. Ce changement marqué a beaucoup aidé la Banque du Canada à contrôler les liquidités des banques l'an dernier. S'il avait fallu faire face à une grande augmentation de la dette de l'État à un moment où la politique monétaire visait à réduire l'avoir liquide des banques, il est évident que la hausse des taux d'intérêt aurait dû être encore plus élevée qu'elle le fut ou que l'augmentation de la masse monétaire aurait dû être plus importante.

Certains prétendent, et je crois que cela était impliqué dans les propos du sénateur Choquette, que le gouvernement afin d'augmenter les prestations sociales, de maintenir le niveau de l'emploi et d'encourager la croissance économique devrait aujourd'hui assouplir sa politique de restriction monétaire par crainte de provoquer une récession.

Je déclare au sénateur Choquette et à tous les honorables sénateurs que les faits dont nous disposons ne viennent pas à l'appui de cet argument. Par exemple, les prix à la consommation ont augmenté au cours des mois de juin, juillet et août, autant ou davantage qu'au cours des mêmes mois de l'année 1968.

On accuse également la politique anti-inflationniste du gouvernement d'avoir causé du chômage au Canada. Tel n'est pas le cas. Selon des chiffres récents du Bureau fédéral de la statistique, le total de l'emploi au Canada dépasse de 2.6 p. 100 celui de l'année dernière et la proportion de 5.0 p. 100 du chômage pour septembre 1969, soit le dernier chiffre connu, dépasse de 0.2 p. 100 seulement le chiffre de 1968. Il est en fait inférieur au chiffre de juin et de juillet 1968.

Par conséquent, on ne peut pas conclure, à l'étape actuelle, à l'échec des mesures gouvernementales destinées à réduire l'inflation. Je ne dis pas que le problème est facile. Je ne dis pas que nous réussissons dans tous les secteurs. Nous avons eu avant-hier la hausse du prix de l'acier. Mais je dis qu'à l'heure actuelle, aux yeux du gouvernement, quoi qu'on puisse faire d'autre, il ne conviendrait pas de modifier les mesures qu'il prend pour s'efforcer de réduire l'inflation.

Personne ne doute un instant de la gravité du problème, et le gouverneur de la Banque a certes très justement exposé, dans sa déclaration du 23 octobre, ce que signifiait l'inflation au Canada. Il a signalé qu'à part toutes les graves inégalités qu'elles supposent et les sacrifices injustifiés qu'elles imposent à ceux qui sont le moins en mesure de négocier, y